

INTITULE DU CERTIFICAT	COMPOSANTES	DESRIPTIF	COMPÉTENCES	MODALITÉ D'ÉVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Accompagner l'enfant en situation de handicap au domicile	<p>Composante 1 : Projet personnalisé de l'enfant en situation de handicap et travail en équipe</p>	<p>L'assistant maternel / garde d'enfants peut être sollicité pour accompagner un enfant en situation de handicap. Le professionnel doit se positionner dans le champ du handicap et collaborer avec toutes les personnes ressources pour un accompagnement adapté à l'enfant en situation de handicap au domicile du particulier employeur ou à son propre domicile.</p> <p>Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le respect des limites professionnelles définies par les conventions collectives nationales des assistants maternels et salariés du particulier employeur. - le lieu d'exercice des activités est le domicile du particulier employeur pour la garde d'enfants et son propre domicile pour l'assistant maternel ou en maison d'assistant maternel. - le respect des consignes du particulier employeur et des habitudes de vie de l'enfant. - le terme "enfant en situation de handicap" utilisé ici englobe les nourrissons, enfants et adolescents de 0 à 18 ans présentant un handicap. 	<p>C1 : Participer à l'élaboration du projet personnalisé de l'enfant en situation de handicap dans le cadre d'un accueil ou d'une garde à domicile en emploi direct.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte le cadre institutionnel de l'intervention et le projet personnalisé de l'enfant en situation de handicap. - Prendre en compte les différents types de handicap et leurs conséquences afin d'adapter son accompagnement au domicile du particulier employeur ou de l'assistant maternel. - Participer à l'élaboration du projet de l'enfant en situation de handicap pour un accompagnement personnalisé au domicile. - Analyser son intervention et identifier les évolutions de la situation de l'enfant pour réajuster son intervention au domicile du particulier employeur ou de l'assistant maternel. <p>C2 : Collaborer avec les personnes ressources et l'entourage proche de l'enfant en situation de handicap pour la continuité de l'accompagnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaborer avec les professionnels du secteur du handicap et l'entourage proche aidant pour organiser l'accompagnement de l'enfant au domicile. - Etablir une communication professionnelle l'entourage proche aidant et les professionnels pour mettre en œuvre l'intervention au domicile du particulier employeur. - Assurer la continuité de l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap à domicile par le recueil et la transmission des informations et des observations. 	<p>ETUDE DE SITUATION PROFESSIONNELLE NUMERIQUE</p> <p>Type d'épreuve : étude de situation professionnelle individuelle support numérique.</p> <p>L'étude de situation numérique permet de repérer les compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement face à une situation d'emploi contextualisée.</p> <p>Descriptif : Durant l'étude de situation professionnelle, le candidat doit valider les compétences : " Participer à l'élaboration du projet personnalisé de l'enfant en situation de handicap dans le cadre d'un accueil ou d'une garde à domicile en emploi direct" et "Collaborer avec les personnes ressources et l'entourage proche de l'enfant en situation de handicap pour la continuité de l'accompagnement".</p> <p>Le candidat répond à une situation d'emploi permettant d'évaluer la qualité de sa proposition d'accompagnement en prenant en compte les besoins de l'enfant en situation de handicap et sa capacité de travailler en équipe et à recueillir et transmettre les informations nécessaires à la continuité de l'accompagnement.</p> <p>Le support numérique permet une variété d'actions du candidat qui pourra être confronté à du texte, des images, des vidéos ou autres extraits sonores afin de proposer des situations au plus près des réalités de terrain.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 30 minutes pour le candidat.</p> <p>Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation.</p> <p>L'étude de situation professionnelle numérique est organisée par le responsable des évaluations. L'évaluation est organisée via une plateforme numérique. Le responsable des évaluations nomme le surveillant, qui ne peut être le formateur des candidats. Le surveillant est le garant et le responsable de l'épreuve. Les corrections automatiques sont délivrées par la plateforme numérique. Les résultats sont délivrés par le certificateur.</p> <p>Conditions de validation : Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour réussir cette épreuve.</p> <p>Outils fournis par le certificateur : Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats, résultats. Outils pédagogiques : sujets exemples, lien de simulation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve).</p>	<p>Pertinence de la proposition d'accompagnement personnalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les spécificités du handicap sont pris en compte - Les capacités et besoins de l'enfant en situation de handicap sont identifiés - Les objectifs de l'accompagnement proposés sont adaptés à la situation et aux besoins de l'enfant en situation de handicap - Les limites professionnelles de l'assistant maternel et garde d'enfants sont respectées - L'intervention est réajustée aux évolutions de la situation : l'état de santé et les changements de comportements de l'enfant <p>Efficacité de la collaboration avec les professionnels et l'entourage proche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dispositifs d'aide et structures ressources du secteur du handicap sont identifiés - Les professionnels compétents du secteur du handicap sont identifiés - Les moyens de communication sont adaptés - Les informations utiles à l'accompagnement sont transmises dans le respect de l'obligation de discrétion - Le vocabulaire utilisé est professionnel et neutre
	<p>Composante 2 : Accompagnement au quotidien de l'enfant en situation de handicap</p>	<p>L'assistant maternel / garde d'enfants peut être sollicité pour accompagner l'enfant en situation de handicap dans ses actes de la vie quotidienne, dans ses activités d'éveil et de socialisation afin de contribuer à son développement, à son bien-être et à son autonomie. Il doit adapter sa posture professionnelle, gérer des situations difficiles et ajuster sa communication en fonction des particularités du handicap.</p> <p>Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le respect des limites professionnelles définies par les conventions collectives nationales des assistants maternels et salariés du particulier employeur - le lieu d'exercice des activités est le domicile du particulier employeur pour la garde d'enfants et son propre domicile pour l'assistant maternel ou en maison d'assistant maternel. - le respect des consignes du particulier employeur et des habitudes de vie de l'enfant - le terme "enfant avec un handicap" utilisé ici englobe les nourrissons, enfants et adolescents de 0 à 18 ans présentant un handicap. - les actes quotidiens prennent en compte : l'alimentation, la propreté et l'hygiène, l'habillement et le déshabillage, le sommeil et les déplacements. 	<p>C1 : Accompagner l'enfant en situation de handicap dans les actes de la vie quotidienne afin d'assurer sa sécurité et son bien-être.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'enfant à l'hygiène corporelle, à l'habillement et au déshabillage. - Accompagner l'enfant dans les transferts et les déplacements intérieurs et extérieurs. - Accompagner l'enfant à la prise des repas. - Favoriser les temps de repos de chaque enfant accueilli. - Adapter sa posture et sa communication en fonction des spécificités de l'enfant et de son handicap. <p>C2 : Accompagner l'enfant en situation de handicap dans ses activités et dans sa relation aux autres afin de contribuer à son éveil, sa socialisation et son développement.</p> <p>Faciliter la socialisation de l'enfant en situation de handicap.</p> <p>Adapter les activités de loisirs à l'enfant en situation de handicap.</p> <p>Stimuler le développement moteur et cognitif de l'enfant en situation de handicap à travers des activités adaptées.</p> <p>Adapter sa posture et sa communication en fonction des spécificités de l'enfant et de son handicap.</p>	<p>ÉTUDE DE SITUATION PROFESSIONNELLE ORALE</p> <p>Type d'épreuve : étude de situation professionnelle orale individuelle.</p> <p>L'étude de situation orale permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement et de communication face à une situation d'emploi contextualisée</p> <p>Descriptif : Durant l'étude de situation professionnelle, le candidat doit valider les compétences : «Accompagner l'enfant en situation de handicap dans les actes de la vie quotidienne afin d'assurer sa sécurité et son bien-être» et « Accompagner l'enfant en situation de handicap dans ses activités et dans sa relation aux autres afin de contribuer à son éveil, sa socialisation et son développement».</p> <p>A partir d'une situation d'emploi donnée, le candidat explique l'adaptation de son accompagnement aux spécificités du handicap pour les actes de la vie quotidienne, les activités et les déplacements.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 30 minutes comprenant 10 minutes de préparation par le candidat et 20 minutes d'entretien oral.</p> <p>Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation.</p> <p>L'étude de situation professionnelle orale est organisée conjointement par le responsable des évaluations et l'expert-évaluateur. Le responsable des évaluations nomme l'expert-évaluateur, qui ne peut être le formateur des candidats, et fournit les résultats au certificateur. Le surveillant est le garant et le responsable de l'épreuve. L'expert-évaluateur assure l'évaluation et la transmission des résultats des candidats à l'issue de l'épreuve.</p> <p>Conditions de validation : Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour réussir cette épreuve.</p> <p>Outils fournis par le certificateur : Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats. Outils pédagogiques : sujets exemple, grille d'évaluation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve).</p>	<p>Qualité de l'accompagnement lors des actes de la vie quotidienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées dans le respect de l'intimité de l'enfant - Un environnement propice est mis en place pour la qualité des actes quotidiens. - Les gestes et les techniques nécessaires sont adaptés - Le matériel adapté est utilisé - L'enfant est sensibilisé aux règles de sécurité lors des déplacements - L'enfant est accompagné lors des activités verbalement, physiquement et visuellement - La communication est adaptée à la situation de l'enfant - La communication établie respecte la relation d'aide <p>Qualité de l'accompagnement durant les activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les activités sont adaptées aux spécificités du handicap de l'enfant - Les activités proposées respectent le rythme de l'enfant - Les activités permettent à l'enfant de se socialiser - Un environnement propice est mis en place pour la qualité et la sécurité des activités - L'enfant est accompagné lors des activités verbalement, physiquement et visuellement - La communication est adaptée à la situation de l'enfant - La communication établie respecte la relation d'aide